

# GREVE: INFORMEZ LE S2 !

... qui doit lui-même informer le S3, le S4, la presse... etc., et très vite !



## Secrétaires de S1, Correspondants SNES,

Remplissez le tableau ci-dessous (même incomplètement), et communiquez-le au S2 le plus tôt possible (de préférence vers 10 h, sinon avant midi ou en tout début d'après-midi), soit par téléphone (03 85 41 43 81 ou 06 27 19 96 30), soit par mail (snes71@wanadoo.fr); pour un envoi électronique, vous pouvez télécharger les tableaux ci-dessous dans les pages de la Saône-et-Loire du site internet académique : [www.dijon.snes.edu](http://www.dijon.snes.edu)

Demandez ces données à votre chef d'établissement, qui ne peut refuser de vous les communiquer.

**Attention : donnez les chiffres EN VALEUR ABSOLUE, de façon à nous permettre des totalisations sur plusieurs établissements.** Vous pouvez aussi donner les pourcentages, **mais en plus.**

**N' hésitez pas à ajouter vos remarques** (implication des syndiqués, initiatives locales, analyses et suggestions etc.)



### GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE du 7 septembre 2010

ETABLISSEMENT:

Pointage effectué le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h  
par (votre nom): \_\_\_\_\_

	Nombre de collègues qui auraient dû être en service au moment du pointage (non compris collègues en congé, en stage etc.)	Nombre de grévistes
Personnels d'enseignement et de documentation		
Personnels administratifs		
Ouvriers et service		
Personnels de santé		
CE-CPE		
MI-SE, Assistants d'Education ou pédagogiques		
<b>TOTAL</b>		